



<http://www.sudeduc05.org/>

Bulletin hebdomadaire SUD Educ05 semaine 37-2018

1-Agenda :

Jusqu'au vendredi 14 septembre Procès des assassins de Clément Méric. L'extrême-droite tue, faisons son procès !

Samedi 15 septembre Journée mondiale des sourd·e·s 9h RDV à la gare de Gap pour le rassemblement à Lyon.

Eygalayes 9h Découverte des Sentiers mémoriels du Maquis d'Izon-la-Bruisse

Ancelle 11h Le collet Lâcher d'oiseaux migrateurs. Nous mettons cela à l'agenda car nous aimons évidemment les oiseaux surtout en bonne santé et en liberté mais également pour faire résonance avec le paragraphe sur nos camarades 3+4 de Briançon inquiété·e·s : « **Les frontières sont humaines et non naturelles, à nous de les défaire !** »

Comme les oiseaux et autres animaux migrateurs, libre circulation de tout·e·s !

Gap 15h30 Musée départemental Visite guidée en langue des signes

Gap 17h30 Centre social Beauregard. Quel avenir pour la forme alpine de l'Occitan ? Par André Faure (ancien instit). Vous savez, cette langue qui était interdite à l'école il n'y a pas si longtemps...

2-Solidaires confirme sa participation à la journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle du 9 octobre.

Localement, une réunion intersyndicale aura lieu à Gap le mercredi 19 septembre pour voir les modalités de **préparation et du déroulement** de cette journée de mobilisation.

Le bureau national de l'Union syndicale Solidaires a décidé d'appeler à cette date de mobilisation. Nous partageons avec les organisations signataires du communiqué du 30 août (<https://solidaires.org/>) la nécessité de faire face aux attaques antisociales et idéologiques que continue de dérouler ce gouvernement.

Il faut construire le mardi 9 octobre comme une date interprofessionnelle qui puisse permettre à chaque secteur de la rejoindre, en travaillant ses revendications propres pour mobiliser et en évitant les dispersions qui ont pu exister au premier semestre. L'Union syndicale Solidaires est engagée depuis avril 2017 dans la construction d'une riposte d'ampleur à la politique de Macron.

Solidaires a pris le temps de débattre dans ses instances avant de décider de se joindre au 9 octobre, car cette date ne doit pas être une date isolée et sans perspective. Nous invitons l'ensemble des organisations syndicales avec les travailleuses et les travailleurs, dans les entreprises et les administrations, à l'échelle locale ou départementale à construire de la façon la plus unitaire possible cette journée en organisant le maximum d'assemblées générales. Le mouvement syndical doit être à la hauteur des coups portés contre le monde du travail.

Au delà, nous souhaitons que cette journée soit un point d'appui pour construire le rapport de force avec tous ceux ou celles qui le souhaitent, pour arrêter les politiques antisociales de ce gouvernement qui visent à présent nos retraites, l'assurance chômage, la fonction publique...

Il y a urgence à contre-attaquer !

**POUR LE PARTAGE
LE 9 OCTOBRE
DES RICHESSES
GREVES, MANIFESTATIONS**
Solidaires
Union syndicale

3-Les assises de l'école rurale dans les Hautes-Alpes sont bien assises

SUD Educ05, camarade SUD Educ05, ne vois-tu rien venir ? Ben non !

Aucune nouveauté à annoncer dans ce bulletin concernant les assises de l'école rurale. Pourtant, bien assis·es derrière notre bureau et surveillant régulièrement l'arrivée des méls sur notre messagerie, nous n'avons toujours rien reçu

concernant une date de réunion d'un des groupes de travail sur l'école rurale. Est ce que le [rapport Duran](#), qui devait servir de base selon l'IA05, se suffirait à lui-même ? Est-ce que le lancement de ces « Assises » n'était pas juste une des lames pour ouvrir le carton comprenant les mesures pour [liquider l'école rurale](#) et toute sa richesse sur le totem du libéralisme ? Les beaux parleurs à cravates et nœuds-papillons seraient-ils plus prompts à se répandre dans la presse, ou lors de cérémonies plus ou moins pompeuses avec des effets d'annonce qu'à mettre en place une réelle concertation ?

Doit-on également rappeler que le CDEN n'a pas été réuni en fin d'année scolaire précédente ? Il le sera le jeudi 20 septembre pour faire un bilan de rentrée sans avoir jamais discuté de la sortie...

Pour SUD Éducation 05, l'école rurale est vitale pour bon nombre de village, source d'équité entre les territoires en ce qui concerne l'accès à l'éducation (notamment le temps de transport pour se rendre à l'école) et créatrice d'innovations pédagogiques. Évidemment, elle est perfectible, notamment si on la dote de moyens, particulièrement moyens humains permettant des rencontres et pas seulement de moyens numériques, mais également en conservant la formation dans le temps de travail, en cessant d'assommer les directeurs·trices de tracasseries paperassières...

On ne lâche rien ! On y tient à nos écoles partout, partout, partout !!! Et que l'on ne nous parle pas de déficit démographique quand, dans notre département, il y a de nombreux mineur·e·s qui ne sont pas scolarisé·e·s...

4-AVS déjà précaires ! Pas la peine d'en rajouter !

Ci-dessous, le mél envoyé sur la liste de diffusion AVS05 mise en place par SUD Education05. Dans votre classe, votre école, votre établissement vous travaillez avec des AVS. Alors n'hésitez pas, parlez-leur de cette liste de diffusion qui permet d'avoir des échanges, des informations et de s'organiser. Pour s'inscrire, il suffit de faire un mél à sudeduc05@gmail.com.

Bonjour à tou-te-s !

nous revoilà ! Trois mois après le dernier message sur cette liste dédiée aux AVS et AESH des Hautes-Alpes, nous allons essayer de reprendre le fil et de faire le point sur la situation des AVS-AESH à l'échelle nationale et locale.

Depuis le mois de juin, que n'a-t-on pas entendu sur la scolarisation des enfants en situation de handicap devenue une priorité nationale par la volonté de notre président jupitérie ?

Les ministres ont compris la leçon et ont fait des annonces qui donneraient le vertige si nous ne savions à l'avance comment de telles paroles se traduisent ensuite sur le terrain. Si on doit les résumer, Blanquer (ministre de l'Éducation nationale) et Cluzel (secrétaire d'État auprès du premier ministre chargée des personnes handicapées) ont tour à tour annoncé :

- 1- la création de plus de 10 000 postes d'AESH et de 30 000 PEC (joli acronyme désignant les nouveaux contrats aidés) pour l'inclusion des élèves en situation de handicap*
 - 2- la facilitation du recrutement des AESH par des conditions à remplir pour candidater moins contraignantes que par le passé*
 - 3- une formation à l'embauche renforcée pour les nouveaux AESH*
 - 4- la multiplication des contrats d'AESH à temps plein pour rendre le métier plus attractif*
 - 5- la gestion des AVS et AESH par les établissements scolaires (ces nouveaux sont alors rebaptisés "pôles d'accompagnement coordonnés) et non plus par les services de santé*
 - 6- le lancement d'une concertation nationale pour rénover le dispositif d'accompagnement des élèves en situation de handicap le 10 septembre 2018 (objectif : que ce dispositif soit rénové pour la rentrée 2019)*
- Tout ceci a été martelé tout l'été par les deux ministres en question au cours de leurs déplacements respectifs et/ou de conférences de presse communes.*

Qu'en retenir ? Quelques éléments de réponses point par point :

1- la création de postes

dans le 05, la conversion des AVS en CUI (contrats aidés) en AESH en CDD est une réalité... souvent douloureuse car elle se traduit par la perte de près de 100€ nets sur son salaire et un temps de service hebdomadaire plus important en raison de l'annualisation des heures (souvent passage de 20 à 24h/semaine).....

De plus, le nombre de CDD est moins important que celui des anciens CUI. Où est l'augmentation du nombre d'accompagnants ?? Que deviennent celles et ceux parmi vous qui n'ont pas été renouvelé·e·s ?? Qui s'en préoccupe désormais ?? Pas l'IA des Hautes-Alpes en tout cas...

2- le recrutement

sur la question des conditions de recrutement en AESH, un décret est effectivement venu les assouplir (voir en pièce jointe).

Pour candidater, il faut remplir l'une des trois conditions suivantes :

- > avoir 9 mois d'expérience dans l'accompagnement des élèves handicapés*
- > avoir un diplôme d'aide à la personne ou d'accompagnement éducatif et social*
- > avoir un diplôme de niveau IV (= BAC) **ou un diplôme équivalent reconnu***

C'est encore arrivé récemment et c'est pour cela que c'est souligné : les services du Dasen à Gap ont tendance à systématiquement réclamer le Bac comme condition à l'emploi... Ils se plantent car celui-ci n'est une condition à remplir obligatoirement. C'est bon à savoir !

3- la formation

Attention au frisson : désormais les nouveaux AESH auront obligatoirement 60h de formation à l'embauche.... ce fut annoncé très sérieusement par le ministre de l'Éducation nationale. Quel progrès !! **Annoncer comme une nouvelle mesure une formation déjà prévue dans les différents contrats existants permet de ne pas évoquer la formation continue quasi inexistante dans les domaines de l'accompagnement des enfants handicapés.**

sur la question de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale, nous organisons à Gap une demi-journée de réflexion afin de travailler sur notre position et nos revendications. N'hésitez pas à nous envoyer vos propositions/suggestions (sudeduc05@gmail.com) et/ou à venir y participer si vous le souhaitez (nous prévenir dans ce cas-là, notamment pour connaître l'heure, le lieu)

4- le temps de travail

"la multiplication des temps plein"..... comment dire..... si jamais l'un-e d'entre nous a eu une proposition d'un contrat d'AESH à temps plein depuis le 1er juin, n'hésitez pas à nous le faire savoir... en ce début de mois de septembre nous n'avons eu connaissance d'aucun cas. Nous considérons une telle annonce comme de la poudre aux yeux et **un manque de respect scandaleux pour tou-te-s celles et ceux qui aimeraient bien voir leurs conditions d'emploi et leur rémunération progresser par un temps de travail plus important.**

au niveau du 05, l'IA pourrait déjà commencer à comptabiliser vos heures de réunions lors des ISS et les différents temps de préparation... on lui avait soufflé l'idée en mars dernier... pas assez fort apparemment

5- la gestion des AVS-AESH par les établissements

Ci-dessous, le mel envoyé sur la liste de diffusion AVS05 mise en place par SUD Education05. Dans votre classe, votre école, votre établissement vous travaillez avec des AVS, alors n'hésitez pas, parlez leur de cette liste de diffusion qui permet d'avoir des échanges, des informations et de s'organiser notamment entre AVS. Pour s'inscrire, faire un mel à sudeduc05@gmail.com. Dans le 05, cela a déjà plus ou moins commencé... pour certain-e-s c'est un bien car la gestion de vos affectations et emplois du temps par les personnes qui en ont la charge à l'Inspection académique laissait clairement à désirer (doux euphémisme). En fait, la situation haut-alpine n'a rien à voir avec cette évolution. Au niveau national, accompagner des élèves en situation de handicap est une priorité... dans le discours... Ok, mais ça coûte "un pognon de dingue" comme dirait Jupiter. Et puis les notifications de la MDPH ne cessent d'augmenter. Comment faire ? **La solution imaginée par nos chers gouvernants est simple : confier l'accompagnement des élèves non pas à des services de santé mais à des établissements scolaires à qui on aurait au préalable attribué un certain nombre d'accompagnant-e-s... Jonglant avec les emplois du temps des élèves et des accompagnant-e-s, les établissements pourront généraliser les accompagnements "mutualisés" et ainsi faire faire de sacrées économies à l'État !!**

Ouf, les finances de l'État sont sauvées... pas forcément les conditions d'accompagnement des élèves qui en auraient besoin.

6- une concertation nationale ? pour quoi faire ?

c'est la question que l'on se pose...

si cette concertation organisée par le gouvernement est à l'image de celles déjà organisées pour les décrets sur la réforme du Code du travail et celles en cours sur la réforme future des retraites, **on peut d'ores et déjà vous en donner la conclusion : travailler plus sans gagner plus**

Ce mail est déjà suffisamment long pour ne pas trop en rajouter, sachez juste qu'au niveau de Sud Éducation 05, les conditions d'emploi et de travail des AVS-AESH continuent de nous préoccuper et que porter vos revendications et vous accompagner dans vos luttes - futures - nous semblent indispensables.

Afin de se retrouver au cours de l'année, nous envisageons d'ores et déjà d'organiser une Réunion d'info syndicale sur une demi-journée. Nous vous tenons au courant de la date dès que nous l'aurons fixée.

Bonne fin de semaine !

A et J pour SUD Éduc 05

5-SUD Education05 soutien les 3+4 de Briançon : tou-te-s en grève le 8 novembre !

Comme SUD Education05 l'a déjà fait en avril 2018, un nouveau préavis de grève a été déposé le 8 novembre 2018 pour permettre à chacun-e de montrer sa solidarité avec les 7 personnes inquiétées alors qu'elles participaient à une marche de solidarité pour contrer la présence haineuse de ceux (Génération Identitaire) qui voudraient laisser mourir en montagne comme en mer des personnes contraintes à l'exil ou qui ont fait le choix de partir. L'appel à mobilisation dans son entièreté en pièce jointe et des extraits ci-dessous.

Appel à mobilisation internationale

Jeudi 8 novembre 2018 aura lieu à Gap le procès de 7 militant-es dont 4 Françaises, 2 Suisses et une Italienne.

Ils et elles risquent 10 ans de prison et 750.000 euros d'amende.

Il leur est reproché «l'aide à l'entrée sur le territoire français

d'étrangers en situation irrégulière, le tout en bande organisée» à l'occasion de la marche de solidarité du 22 avril dernier.



Cette manifestation au caractère spontané était une réaction aux provocations racistes et dangereuses du groupuscule Génération Identitaire qui depuis la veille bloquait en toute impunité le col de l'Échelle.

Suite à cette marche, 3 militant.e.s ont été mis en détention provisoire durant 11 jours, puis assignés à résidence durant plus de 25 jours. Elles ont finalement été remis.e.s en liberté dans l'attente de la décision du Conseil Constitutionnel sur le délit de solidarité.

Cette décision, tombée le 6 juillet, n'a en rien affecté leur situation, toujours pénalement répréhensible. En effet, le Conseil Constitutionnel a décidé que la solidarité devait se réduire à apporter une aide humanitaire ponctuelle côté français à celles et ceux qui, au péril de leur vie, parviennent à franchir la frontière. Ne seraient donc pas répréhensibles ceux qui aideraient par hasard, sans remettre en cause les politiques migratoires ; et condamnables celles et ceux qui s'organiseraient en solidarité !

...
A cet égard, nous appelons à un rassemblement de soutien le plus large possible le 8 novembre devant le tribunal à Gap ainsi qu'à des actions de soutien décentralisées partout, en amont et jusqu'à la date du procès !

Les frontières sont humaines et non naturelles, à nous de les défaire !

Résistance et Solidarité sans frontières !

Les comités de soutien Français, Suisse et Italien aux 3+4 de Briançon

6-Marche pour le Climat : « Hulot démissionne. Pas nous ! »

Le succès des marches pour le climat dans quatre-vingt-dix pays, le samedi 8 septembre, est une excellente nouvelle. Alors que les précédentes marches n'avaient réuni que quelques milliers de personnes en France, ce sont des dizaines de milliers de manifestant.e.s, souvent jeunes et dans leur majorité des femmes, qui sont descendues dans les rues de toutes les villes. Organisées en quelques jours, leur réussite est une bonne surprise, une illustration supplémentaire d'un toujours possible événement venant bousculer la routine.

La succession de catastrophes dues au dérèglement climatique -canicule, sécheresse, inondations, incendies de forêts, cyclones...

-, qui a marqué l'été provoque une prise de conscience. Le bouleversement climatique n'est plus une menace lointaine dans le temps et dans l'espace, ses effets sont visibles ici et maintenant.

Dans ce contexte, la démission de Hulot à la fin août a eu effet collatéral imprévu. L'épisode Hulot dans le gouvernement Macron est une illustration criante du fait que l'écologie n'est pas compatible avec les politiques libérales menées par des gouvernements aux ordres des grands groupes industriels et bancaires, des lobbys des énergies fossiles, du nucléaire, de l'agro-industrie, de la chasse et des bétonneurs... Les politiques qui se limitent à des effets d'annonce quand elles n'aggravent pas purement et simplement la situation deviennent insupportables, l'inaction devient criminelle.

**CHANGEONS
LE SYSTÈME
PAS LE CLIMAT**
Union
syndicale
Solidaires

7-Humour ???



Et sans humour, le bulletin d'adhésion en pièce jointe.